



- ### LEGENDE
- Ua Village à densifier
 - AU / AU1 / AU2 Secteur à urbaniser
 - A1 STECAL Secteur agricole avec la présence d'une activité. Construction liée à l'activité est possible
 - Ap Zone naturelle liée à la qualité du paysage et du point de vue : inconstructible
 - A Zone agricole
 - AUL Zone naturelle liée à l'activité de loisirs
 - Nb Zone naturelle liée à la présence de bois, haie protégée au titre du L 151-23
 - Nr Secteur dédié à la protection des bords de ruisseaux protéger au titre de l'article L151-23
 - 33 Repérage au titre de l'article L123-1-5-6 Constructions pouvant changées de destination
 - Protection patrimonial au titre de l'article L151-19
 - Protection au titre des Espaces Boisés Classés

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
SAINT VINCENT de LAMONTJOIE
Élaboration

ZONAGE

Date du PLU arrêté le 26 Juillet 2016
Date du PLU approuvé le 13 Décembre 2017